Association des Cadres
de Direction Retraités
des Industries Electrique et Gazière

« LA LETTRE »

n°41 Septembre 2018

DATES A RETENIR

- **PROCHAINES SORTIES ET RENCONTRES RÉGIONALES :**
  - 3 octobre : foire du Valais à Martigny (Suisse)
  - 4 octobre : PACA au "Mas du Lingousto" à Cuers
- **CONGRÈS 2019 : La Rochelle - Rochefort**
  du 10 au 12 septembre

Comité de Rédaction : Raymond BASTIEN, Roger BAYOL, Christian CARBASSE, Claude LEMAITRE.

LA VIE DES ADHERENTS

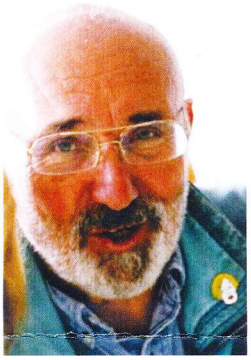

Les Ateliers de la réussite

Lundi 10 septembre 2018, c'est jour de rentrée à la Fac des Sciences de Montpellier ; dans quelques minutes il sera 18h 30 et une centaine d'étudiants se pressent déjà devant les trois salles du bâtiment 16 ...

Ainsi commence la cinquième saison des Ateliers de la réussite.

Eh oui déjà cinq ans ! Après une présentation rapide des Ateliers de la réussite, le Docteur Frédérique Lemoigno, professeur de chimie et responsable du soutien scolaire, distribue les polycopiés : calcul algébrique, trigonométrie, vecteurs, équations et systèmes, dérivées et intégrales : l'essentiel des attendus du bac S en maths est là.

Rapidement, Erwin, Ahmed, Ghislaine, Antoine, Daniel, Bernard, Christian, tous retraités actifs s'affairent auprès des étudiants qui buttent sur les premiers exercices...

Cette action, organisée dans le cadre du COMIDER*, est un soutien pour les étudiants entrants, non pas sur les connaissances du premier semestre, mais sur ce qui a pu ne pas être acquis en maths en terminale.
Proposée dès la deuxième semaine de septembre, après les tests de positionnement organisés par la Fac, elle prend la forme d'une "aide aux devoirs" sur la base d'exercices portant sur le programme de Terminale S.

C'est en mars 2011, que j'adhère au COMIDER et participe entre autres au soutien scolaire niveau lycée installé au « Petit Bard » (un des quartiers populaires de Montpellier). Assez rapidement pour répondre à la demande des élèves ayant réussi leur bac, nous organisons avec mon ami Erwin Beck un soutien aux étudiants arrivants à la Fac. Une convention est négociée et signée, une équipe d' encadrants est constituée. Rapidement nous mesurons que le besoin est essentiellement en mathématique et sur une période courte : deux mois.

Cette activité bénévole est, pour tous les ingénieurs retraités qui y participent, un véritable bain de jouvence ; elle s'intègre bien avec la nouvelle procédure d'affectation post bac PARCOURSUP. Les Ateliers (ouverts les lundi mardi jeudi soir et samedi matin) fermeront à la fin du mois d'octobre.

*Le *COMIDER* est une association de 200 retraités bénévoles qui participent à l'insertion professionnelle, et à la formation

Christian CARBASSE

Nouvel adhérent : Jean-François BERENGUER (ancien Directeur adjoint du Service Financement-Trésorerie de RTE), **Alain PILAT** (ancien Directeur Délégué DR Alpes Enedis)
Ils nous ont quittés : Robert CAILLAUD (ancien Attaché Commercial DR Paris), **Pierre COMBES** (ancien chef de STE de Chalons/Saône) et **Bernard GOLFIER** (ancien Chef du Service Technique Electricité CD Le Havre)

CONSEIL d'ADMINISTRATION
Réunion du 4 septembre 2018

Notre **Conseil d'Administration** s'est tenu le 4 septembre, comme à son habitude juste avant l'assemblé générale du congrès, à l'hôtel L'Europe à Horbourg-Wihr dans cette banlieue fort sympathique de Colmar, avec l'ordre du jour suivant :

- **Approbation à l'unanimité des membres présents**, du PV de la réunion du CA du 27mars 2018 (diffusé aux membres le 12 avril sur Internet).
- **Préparation de l'Assemblée Générale**
  - Confirmation des postes du CA à renouveler ou à pourvoir (élection ou réélection du tiers des 21 membres du CA, conformément aux nouveaux statuts). Sept postes seront soumis à candidature et vote.
  - Décompte des pouvoirs reçus : élaboration du mode d'affectation et de répartition aux membres de l'assemblée générale.

- **Finances**
  - Compte tenu des résultats financiers 2017 et de la situation 2018, il est proposé le maintien du montant des cotisations.
  - Examen des dispositifs fiscaux applicables pour les dons : nos dispositifs fiscaux ne ressortent pas des règles d'une association déclarée d'utilité publique et l'ACDRIEG ne peut pas accéder à ces avantages.
  - Après vérification, notre contrat d'assurance couvre aussi les manifestations hors de France.
- **Effectifs**

  Pour ce congrès nous disposerons encore de l'annuaire papier qui sera distribué aux congressistes : il reste au format Word mais passera bientôt au format Excel.

- **Futurs congrès**
  - 2019 : La Rochelle-Rochefort (Raymond Bastien, Yves Gérot, Maryvonne Lafaye, Michel Mallard) : la présentation sera faite en AG.
  - 2020 : possibilités dans le Valais à Martigny (Jean Marc Revaz) : le choix de la région de Martigny doit permettre la tenue d'un congrès à des prix comparables à ceux des autres années.
  - 2021 : avant-projet dans la région de la Grande Motte et de Montpellier (Christian Carbasse et Roland Leporcher)
- **Points particuliers et orientations**
  - Mise à jour du calendrier glissant de préparation de La Lettre.
  - Recherche d'un nouveau pilote chargé des activités voyages : après l'AG un groupe se réunira pour réfléchir sur les offres de voyages qui pourraient mieux correspondre à la majorité des adhérents , et envisager la création d' une éventuelle commission voyages.
  - Organisation d'une réunion de réflexion stratégique du CA en janvier 2019.
  - Enfin, il faut chercher à communiquer plus et mieux vers les régies de production et de distribution. En particulier veiller à les inviter lors du prochain congrès.

Le Secrétaire Christian CARBASSE

Croisière dans les fjords Norvégiens du 24 juin au 1er juillet 2018

C'est à COPENHAGUE que nous avons embarqué à bord de l'imposant MSC PREZIOSA pour une croisière d'une semaine. Après 36 heures de navigation, au matin du 3ème jour, les 8 membres de l'ACDRIEG et leurs épouses glissent silencieusement entre les impressionnantes falaises jalonnées de nombreuses et magnifiques cascades du fjord de Geiranger. Notre navire de 18 étages semble avoir réduit ses proportions !

Le lendemain, nous débarquerons à BERGEN, petite ville aux allures provinciales, mais pourtant la seconde ville du pays et premier port de pêche et de commerce. De là, nous sommes allés sur les hauteurs, admirer ce fjord et cette ville aux maisons multicolores qui témoignent de son riche passé hanséatique.

Plus tard, nous irons tout au fond de son fjord visiter la charmante petite ville de FRAM, point de départ d'une excursion dans les montagnes (où il nous aurait été facile d'aller « toucher la neige »).

C'en était fini pour admirer les 3 plus beaux fjords Norvégiens, il nous restait à découvrir la ville de LÜBECK en Allemagne ainsi que la capitale du Danemark, COPENHAGUE, et son emblématique petite Sirène.

Au cours du pot d'accueil de l'association, au 16ème étage du bâtiment, nous avons évoqué le prochain voyage à Athènes et le souci de nos organisateurs de répondre au mieux aux attentes des membres de l'association. Nous avons fait appel aux volontaires pour participer au groupe de travail que le prochain congrès va mettre en place pour y parvenir.

Nous nous sommes quittés à « Charles de Gaulle » heureux des bons moments de convivialité que nous avons partagés et que nous espérons retrouver.

Edouard VERGER

Qu'est-ce que le biométhane ?

Le biométhane est une énergie 100 % renouvelable produite à partir de la dégradation de matières organiques : effluents d'élevages, résidus de cultures, déchets verts, ordures ménagères, déchets agroalimentaires ou encore déchets industriels. La décomposition de ces matières produit du biogaz qui, une fois épuré, devient du biométhane.

Comment ça marche ?

Les déchets sont triés, préparés, et introduits dans un méthaniseur : une enceinte privée d'oxygène. Ils sont ensuite mélangés et chauffés à environ 37°C. En fermentant, les bactéries digèrent les déchets, les transformant d'une part en digestat (engrais naturel) et d'autre part en biogaz. Une fois épuré, le biogaz prend le nom de **biométhane**.

Dès lors qu'il est odorisé, contrôlé et compté par GRDF, le biométhane peut être injecté dans le réseau de distribution. Chauffage, cuisson, production d'eau chaude, carburant..., ses usages sont strictement identiques à ceux du gaz naturel ... mais 100 % renouvelables !

C'est pourquoi des collectivités, des industriels et des agriculteurs se lancent dans des projets de production et d'injection de biométhane.

Quels sont les bénéfices du biométhane ?

Le **biométhane** présente des avantages multiples. Produit localement, le gaz vert apporte une solution à l'indépendance énergétique des territoires et au traitement des déchets organiques. La mise en place d'un projet de méthanisation présente de nombreux atouts comme :

- Valoriser les déchets ;
- Créer des emplois locaux et non délocalisables ;
- Produire une énergie renouvelable ;
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre ;
- Remplacer les engrais chimiques par un engrais organique ;
- Capitaliser sur les infrastructures de réseau existantes.

Quelles perspectives ?

A l'horizon 2023, GRDF s'est fixé un objectif de 8 TWh d'injection de biométhane.

A l'horizon 2030, la loi de transition énergétique fixe un objectif de 10% de gaz renouvelable dans le réseau de gaz naturel. Les opérateurs de réseaux ambitionnent d'atteindre 30% à cette date.

A l'horizon 2050, 100 % du gaz circulant dans le réseau de distribution pourrait être du gaz vert.

Roland LEPORCHER